

# LA PÉRIODE DES CONGÉS PAYÉS S'ÉTALERA ENTRE LE 14 JUILLET ET LE 15 SEPTEMBRE

Paris, 4. — Le ministère du Travail communique :  
« M. Charles Pomaret, ministre du Travail, se préoccupe depuis plusieurs mois des conditions dans lesquelles seront accordés, cette année, les congés payés. Il s'agit de veiller au retour des travailleurs dans les entreprises appartenant à une même branche d'industrie ou de commerce. C'est seulement à défaut d'accord entre les organisations intéressées, ou lorsque cet accord n'est pas satisfaisant qu'un règlement d'office peut être imposé.  
« Il résulte des renseignements recueillis à ce jour que dans la plupart des branches de l'industrie et du commerce, l'accord est intervenu et pourra être homologué par le ministre. De toute façon, la question de l'étalement des congés payés pour 1939 sera réglée dans le courant du mois de mai. D'une façon générale, les congés seront étalés entre le 14 juillet et le 15 septembre.

## UN CADAVRE DE FEMME DANS UN RUISSEAU A PARIS

A peu de distance du corps se trouvait une voiture d'enfant tachée de sang qui, vraisemblablement servit à l'transporter.  
La victime âgée de 37 ans surnommée « Nadia » a été étranglée par un mystérieux assassin.  
Paris, 4. — Vers 3 heures du matin, un corps d'une femme de 37 ans, surnommée « Nadia », a été découvert dans un ruisseau de la rue Jean-de-Beauvais, à Paris. Le corps était taché de sang et se trouvait à proximité d'une voiture d'enfant également tachée de sang. Les enquêteurs ont constaté que la victime avait été étranglée. Une enquête est en cours pour identifier l'assassin.

## UN CADAVRE DANS UN TAPIS

C'est sur un tapis d'une chambre publique de police-secours que ce matin, à 11 heures, des agents de la brigade de la rue de Valenciennes ont découvert le cadavre d'une femme de 37 ans, surnommée « Nadia ». Le corps était taché de sang et se trouvait à proximité d'une voiture d'enfant également tachée de sang. Les enquêteurs ont constaté que la victime avait été étranglée. Une enquête est en cours pour identifier l'assassin.

## DE NOUVEAUX ATTENTATS TERRORISTES EN ANGLETERRE

TROIS EXPLOSIONS  
A COVENTRY  
ET DEUX A LONDRES  
L'une d'elles a blessé deux personnes.  
Londres, 4. — Une série de trois explosions a secoué, cette nuit, la ville de Coventry. Les premières explosions ont eu lieu à Coventry. Les secondes ont eu lieu à Coventry. Les troisièmes ont eu lieu à Coventry. Une enquête est en cours pour identifier les auteurs de ces attentats.

## LES EXPLOSIONS DE LONDRES

Deux nouvelles explosions se sont produites ce matin, à Londres, l'une à 8 h 45 à Coventry, dans le quartier de Euston Square, et l'autre à 9 h 15, dans le quartier de St. Pancras. Les premières explosions ont eu lieu à Coventry. Les secondes ont eu lieu à Coventry. Les troisièmes ont eu lieu à Coventry. Une enquête est en cours pour identifier les auteurs de ces attentats.

## GRÂCE À L'INTERVENTION DE LA POLICE UNE TROISIÈME EST ÉVITÉE

Londres, 4. — Grâce à la prompt intervention de la police, une explosion a pu être évitée, ce matin, à Londres. Un agent a découvert, en effet, dissimulé dans la devanture d'un magasin de chaussures de Tottenham Court Road, un paquet auquel était attaché un ballon de caoutchouc qu'il a immédiatement plongé dans unseau d'eau. C'est ainsi qu'une bombe a été placée devant ce magasin où une explosion causant un commencement d'incendie s'était produite le 1er avril dernier.

## C<sup>e</sup> AIR FRANCE

Ligne France-Indochine. — Le courrier n° 17 parti de Marseille le Jeudi 20 Avril 1939, à 5 h 05, est arrivé à Saigon le Lundi 24 Avril à 11 h 23. A Hanoi le Mercredi 25 Avril à 5 h 05 et à Hong-Kong le Mercredi 26 à 0 h 35.  
Le courrier n° 117, parti de Hong-Kong le Vendredi 21 Avril à 23 h 00 d'Hanoi le Samedi 22 Avril à 3 h 45 et de Saigon le Dimanche 23 Avril à 1 h 00 est arrivé à Marseille le Jeudi 27 Avril 1939 à 14 h 40.  
Ligne France-Amérique. — Le courrier n° 117, parti de Paris le Dimanche 23 Avril à 8 h 05, est arrivé à Buenos Aires le Mercredi 26 Avril à 20 h 10 et à Santiago-Chili le Jeudi 27 Avril 1939 à 18 h 25.  
Le courrier n° 117, parti de Santiago-Chili le Samedi 22 Avril 1939 à 11 h 25, de Buenos-Ayres le Dimanche 23 Avril à 4 h 20, est arrivé à Paris le Jeudi 27 Avril à 6 h 44.

## DEUX VICTIMES DU CAPOTAGE D'UN AVION MILITAIRE BELGE

Bruxelles, 4. — Un avion militaire qui survolait les environs de Nivelles a été écrasé au sol après avoir accroché les arbres d'un bois. Le sergent pilote a été tué sur le coup tandis que son passager, sergent blessé, a été transporté à l'hôpital.

# Pour les yeux qui s'éloignent achetez 10<sup>0</sup> DES YEUX "Le billet qui gagne"

## LA DÉMISSION DE M. LITVINOV

Londres, 4. — Les milieux soviétiques de Londres déclarent que le changement de titulaire du poste de commissaire du Peuple aux Affaires étrangères n'implique aucun changement dans l'orientation diplomatique soviétique.  
« On fait valoir à l'appui de cette opinion le fait que la politique étrangère du gouvernement soviétique, notamment par le Bureau politique, dont M. Litvinov n'a d'ailleurs jamais été membre.  
Evolution vers des tendances plus réalistes ?  
Paris, 4. — Dans les milieux diplomatiques français, on commente avec le plus grand intérêt le changement intervenu à Moscou dans la direction du Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères. On se refuse, ce matin, jusqu'à plus ample informé, à retenir l'une ou l'autre des hypothèses qui ont été avancées pour situer l'événement sur le plan extérieur. On incline néanmoins à penser que si sa signification devait dépasser celle d'un simple changement de personnel, aucun des indices fournis ces derniers temps par l'activité politique soviétique ne permet de conclure dans l'état actuel des choses, à une modification des principes fondamentaux ayant jusqu'à présent inspiré la politique extérieure de Moscou.

## VIVE SURPRISE A LONDRES

Londres, 4. — L'annonce de la brusque démission de M. Litvinov, ajoutée ce matin à la mauvaise visibilité depuis quelques jours dans la presse anglaise, du fait de la lenteur de la négociation avec Moscou.  
Si, de ce côté, les commentaires, tout en étant, encore très réservés, sont plutôt pessimistes par contre l'inquiétude que la majorité des journaux laissent paraître hier, sur les réactions possibles en France, est beaucoup plus vive. On se demande, en effet, comment les milieux diplomatiques français, depuis les récents coups de force en Europe Centrale et Balkanique.

## LES HYPOTHÈSES...

Parmi les hypothèses que certains hasardent, il convient de noter celle selon laquelle le gouvernement de Moscou voudrait abandonner une partie de ses positions en Europe Centrale et Balkanique, en échange de la reconnaissance de la souveraineté soviétique sur la Sibirie orientale. Cette hypothèse est cependant très réservée, car elle implique une modification des principes fondamentaux de la politique étrangère soviétique.

## UN ALLIANCE ÉTROITE AVEC LA RUSSIE

Dans son éditorial, le journal conservateur "The Times" a exprimé l'opinion que l'alliance étroite avec la Russie pourrait être une solution à la situation européenne. Cependant, cette opinion est très réservée, car elle implique une modification des principes fondamentaux de la politique étrangère britannique.

## UN GESTE QUI RAPPORTE UN VRAI RENARD ARGENTÉ

M. René CHOTTEAU, fils, notre compatriote, a eu ce geste heureux, car il vient de lui tomber du ciel un magnifique renard argenté d'une valeur de 2500 francs.  
Qu'a-t-il donc fait pour cela ? C'est bien simple, il a participé à l'un des 50 concours quotidiens de la loterie nationale, qui ont lieu tous les jours et jusqu'au 14 juin, sauf les samedis et dimanches.  
Le règlement en est très simple :  
1° — Choisir parmi les 7 qualités du savon Palmolive, les deux plus importantes.  
2° — Envoyer sa réponse à Palmolive 20, rue Vernier, Paris, 17<sup>e</sup>, en indiquant le nombre de voix obtenues pour la qualité au concours du jour auquel on participe.  
3° — Joindre 3 bandes de savon Palmolive ou fac-similés.  
C'est simple comme bonjour ! Et l'on peut ainsi, non seulement gagner un gros lot, mais encore, en espérant faire un merveilleux voyage à New-York, à deux, gratuitement.  
Les bons de participation paraîtront encore dans notre journal, on peut les faire demander à son fournisseur habituel de savon Palmolive.

## LA ROMANIE EST ANTI-RUSSE

Enfin, dans une correspondance de Bucarest, le "Times" écrit : « L'occasion du retour de M. Gafencu — la Roumanie comme déclenchement d'un conflit localisé entre la Roumanie et la Russie — la Roumanie restera sans doute à l'écart, mais que si elle est convenable, même sans l'aide des Roumains, les Polonais pourraient souhaiter l'aide soviétique et désirer le passage des troupes russes sur le territoire de la Roumanie. C'est là une question que M. Gafencu ne peut pas éluder. Quant à la « réconciliation » de la Roumanie et de la Bulgarie, le collaborateur du "Times", après le discours de M. Călinescu, croit « égoïste ».

## ON RETROUVE LE PROPRIÉTAIRE DE LA POUSETTE

Paris, 4. — On a retrouvé le propriétaire de la poussette dans laquelle a été transporté, la nuit dernière, le cadavre de René Bourdon. C'est un chiffonnier nommé Richard, demeurant rue de la Montagne-Sainte-Genève, qui s'en servait, non pour transporter un enfant, mais pour y mettre les menus objets qu'il ramassait dans les poubelles.  
Richard, qui s'est présenté spontanément aux enquêteurs ne peut exactement préciser le jour où on a volé la poussette, parce qu'il ne s'en souvient pas. Il a déclaré qu'il l'a achetée au fond du couloir de sa maison. Toutefois, ce nouveau fait limite encore plus le périmètre dans lequel se situe l'enquête. Amené au commissariat de la Montagne-Sainte-Genève, Richard a formellement reconnu la voiturette.

## LA DÉMISSION DE M. LITVINOV

Londres, 4. — Les milieux soviétiques de Londres déclarent que le changement de titulaire du poste de commissaire du Peuple aux Affaires étrangères n'implique aucun changement dans l'orientation diplomatique soviétique.  
« On fait valoir à l'appui de cette opinion le fait que la politique étrangère du gouvernement soviétique, notamment par le Bureau politique, dont M. Litvinov n'a d'ailleurs jamais été membre.  
Evolution vers des tendances plus réalistes ?  
Paris, 4. — Dans les milieux diplomatiques français, on commente avec le plus grand intérêt le changement intervenu à Moscou dans la direction du Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères. On se refuse, ce matin, jusqu'à plus ample informé, à retenir l'une ou l'autre des hypothèses qui ont été avancées pour situer l'événement sur le plan extérieur. On incline néanmoins à penser que si sa signification devait dépasser celle d'un simple changement de personnel, aucun des indices fournis ces derniers temps par l'activité politique soviétique ne permet de conclure dans l'état actuel des choses, à une modification des principes fondamentaux ayant jusqu'à présent inspiré la politique extérieure de Moscou.

# LES CONDITIONS D'APPLICATION DES DÉCRETS-LOIS AUX COMMUNES

## Une lettre de M. le Sénateur Maurice Dorman à M. Paul Reynaud

Paris, 4. — M. Maurice Dorman, sénateur de Seine-et-Oise, a adressé à M. Paul Reynaud, ministre des Finances, une lettre signifiée d'insistance sur l'application des récentes décisions gouvernementales.  
I. — Taxe sur les Palements. — Dans une circulaire récente, écrit notamment M. Dorman, vous avez signalé que la taxe de 1% était applicable au bû, ce qui porte la taxe à 2 francs par quintal de bû. C'est là une situation intolérable, puisque ce 1% est appliqué sur les bûs par quintal, il doit être sur le bû. De plus, la taxe de 1% s'applique également à toutes les taxes mutuelles qui ne paient pas de taxe d'égarement, si bien que ce 1% s'ajoute à toutes les taxes de nos mutuelles d'assurances agricoles alors que les assurances ordinaires ne la paient pas.  
II. — Signes extérieurs. — Comment sera fixée en matière agricole le montant du loyer attribué au logement par rapport au loyer total de la ferme ? La domesticité de ferme qui fait la cuisine sera-t-elle considérée comme un signe extérieur de richesse ?  
III. — Logements ruraux. — Le Gouvernement vient de faire jurer les décrets pour inviter les capitalistes à consacrer leurs fonds au développement de la construction rurale. Par décision du 27 avril 1939 le Gouvernement vient de décider de supprimer la mise à la disposition du crédit agricole de la somme de 30 millions destinés à faciliter les prêts pour constituer les logements ruraux. Deux poids, deux mesures. La construction rurale est encouragée par un stimulus un mouvement en faveur de la construction au même titre que la construction urbaine ?  
Je serais heureux, s'il vous était possible, de reconnaître cette simple constatation que les décrets de loi ont une certaine excitation injustifiée des ruraux qui n'y sont absolument pour rien.

## 800.000 jeunes gens seront entraînés en 3 ans

Le premier ministre annonce que l'on évaluait à 800.000 pour les premières années et à 800.000 pour les trois ans de la durée de la loi le nombre des jeunes gens qui seront entraînés militairement.  
Les conscriptions devant recevoir l'objet de la conscription que M. Chamberlain souligne que rares sont ceux qui se refusent à toute forme de service en temps de paix et les respectent même en les désapprouvant. Les autres obéissent de conscience, pour le plus grand, disposés à rendre des services tant qu'ils sont sous les ordres de leurs chefs militaires.

## Soldes et indemnités

M. Chamberlain annonce que les jeunes recrues recevront une solde d'un shilling par semaine pendant leur période de service, sans distinction de grade ou d'occupation. Une allocation de 17 shillings par semaine sera faite aux épouses des militaires en service. Les allocations aux parents de famille. Quant aux ascendants, ils ne recevront d'allocation que s'ils sont privés de leur source habituelle de revenus.  
Les conscriptions devant recevoir ces allocations à 20 ans, alors que les soldats de l'armée régulière ne les reçoivent qu'à un âge plus élevé, l'âge limite sera porté pour l'octroi d'allocation aux membres des forces régulières.

## La conscription ne sera pas étendue à l'Irlande du Nord

Le premier ministre annonce que la loi de conscription ne s'appliquera pas à l'Irlande du Nord et qu'un amendement sera apporté à cet effet. Le décret du Gouvernement à l'égard de l'Irlande du Nord, précise M. Chamberlain, a été pris après que le premier ministre de l'Irlande du Nord, M. De Valera, eût déclaré que le gouvernement de Londres et afin que les divergences devaient inévitablement apparaître si la loi s'appliquait à l'Irlande du Nord ne venaient pas diminuer ou mettre en danger l'efficacité des préparatifs de défense faits par la Grande-Bretagne en ce moment.  
Pour montrer que Londres reconnaît le patriotisme de l'Irlande du Nord, une force armée sera maintenue en Irlande du Nord, en plus des unités volontaires existantes, sur la base des réserves supplémentaires. Elle comprendra une unité de chars d'assaut légers.

## Nécessité d'agir vite

En conclusion, le premier ministre, soulignant que le principe de la conscription a été adopté par la Chambre, déclare qu'il importe de voter ce projet de loi au plus tôt, et plus tôt dans la votation vite et plus vite nous pourrions assurer la sécurité du pays et les divers pays de l'Europe.

## Spécialité d'Indéfrisables : 70 fr.

« L'ALLEMAGNE  
ne réussit pas à faire  
des Allemands  
et des Lorrains... »  
déclare le D<sup>r</sup> Ley  
chef du front du travail  
Berlin, 4. — Le Dr Ley, chef du Front du Travail allemand a prononcé au Congrès de l'Hygiène publique, à Francfort, un discours dans lequel il a déclaré que les Allemands ne réussissent pas à faire des Allemands et des Lorrains.  
Le Dr Ley a commencé par exalter l'idée de communauté allemande : « En 1871, a-t-il déclaré, nous avons conquis une province et un million et demi d'habitants, comprenant des gens aussi allemands que vous et moi, mais l'Allemagne d'avant-guerre ne réussit pas à faire des Allemands de ces gens et des Lorrains. Par contre, le Führer a donné la conscience du germanisme aux Autrichiens et aux Sudètes. »

## Guerre à l'alcool, guerre au tabac, et... guerre aux Juifs

Entrant dans le cœur de son sujet le Dr Ley a affirmé que le problème de la guerre à l'alcool, au tabac et aux Juifs a été résolu radicalement à la manière nationale-socialiste.  
Pour justifier la renonciation à l'alcool et au tabac, le Dr Ley a argué de la nécessité de mettre fin à la situation effroyable où se trouve l'Allemagne peuple sans espace.  
« Le marxisme reviendra, a-t-il ajouté, si nous ne parvenons pas à transformer en proportion raisonnable la disproportion du chiffre de notre population avec notre espace. Le Dr Ley après ces déclarations a déclaré qu'il n'y a pas de guerre aux Juifs. La lutte contre les Juifs doit continuer jusqu'à anéantissement et pour cela les Allemands doivent donner la dernière chose qu'ils ont.  
But suprême du travailleur !  
Puis le Dr Ley a posé comme but suprême du travailleur allemand, non pas de toucher une rente après un âge déterminé, mais de pouvoir encore travailler à 80 ans.  
L'Église coupable de la propagation de l'alcoolisme !  
Il n'a pas ménagé non plus l'église qui selon lui est également coupable de la propagation de l'alcoolisme, parce qu'il y a « une auberge à côté de chaque église ».

## M. ALBERT LEBRUN VISITE LE SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Paris, 4. — Le Président de la République, accompagné de M. André Magre, secrétaire général de la présidence, est allé visiter, ce matin, au Grand Palais, le Salon des artistes français et de la Société Nationale des Beaux-Arts.

# LE DÉBAT

## ANJOURD'HUI, PRENEZ L'ÉCOUTE À... Demain Samedi, prenez l'écoute à...

19 h. 00 : Lille : « Les femmes de 1939... »  
19 h. 00 : Lille : « Les femmes de 1939... »  
19 h. 00 : Lille : « Les femmes de 1939... »  
19 h. 00 : Lille : « Les femmes de 1939... »  
19 h. 00 : Lille : « Les femmes de 1939... »  
19 h. 00 : Lille : « Les femmes de 1939... »  
19 h. 00 : Lille : « Les femmes de 1939... »  
19 h. 00 : Lille : « Les femmes de 1939... »  
19 h. 00 : Lille : « Les femmes de 1939... »  
19 h. 00 : Lille : « Les femmes de 1939... »

## POSTE PARISIEN (312 m.)

6 h. 30 : disques. — 6 h. 40 : Musée hall.  
6 h. 45 : disques. — 7 h. 15 : La Causerie. — 9 h. 10 : disques. — 9 h. 15 : M. L. — 11 h. 15 : Gilles et Julien. — 11 h. 30 : Germaine Sablon. — 12 h. 30 : disques. — 13 h. 5 : Les Chercheurs d'or, av. P. Duc. — 13 h. 15 : A.P. — 13 h. 20 : Paroles d'ange. — 13 h. 30 : disques. — 14 h. 15 : M. L. — 14 h. 30 : disques. — 15 h. 15 : M. L. — 15 h. 30 : disques. — 16 h. 15 : M. L. — 16 h. 30 : disques. — 17 h. 15 : M. L. — 17 h. 30 : disques. — 18 h. 15 : M. L. — 18 h. 30 : disques. — 19 h. 15 : M. L. — 19 h. 30 : disques. — 20 h. 15 : M. L. — 20 h. 30 : disques. — 21 h. 15 : M. L. — 21 h. 30 : disques. — 22 h. 15 : M. L. — 22 h. 30 : disques. — 23 h. 15 : M. L. — 23 h. 30 : disques. — 24 h. 15 : M. L. — 24 h. 30 : disques.

## RADIO NORMANDIE (274 m.)

6 h. 30 : disques. — 6 h. 40 : Musée hall.  
6 h. 45 : disques. — 7 h. 15 : La Causerie. — 9 h. 10 : disques. — 9 h. 15 : M. L. — 11 h. 15 : Gilles et Julien. — 11 h. 30 : Germaine Sablon. — 12 h. 30 : disques. — 13 h. 5 : Les Chercheurs d'or, av. P. Duc. — 13 h. 15 : A.P. — 13 h. 20 : Paroles d'ange. — 13 h. 30 : disques. — 14 h. 15 : M. L. — 14 h. 30 : disques. — 15 h. 15 : M. L. — 15 h. 30 : disques. — 16 h. 15 : M. L. — 16 h. 30 : disques. — 17 h. 15 : M. L. — 17 h. 30 : disques. — 18 h. 15 : M. L. — 18 h. 30 : disques. — 19 h. 15 : M. L. — 19 h. 30 : disques. — 20 h. 15 : M. L. — 20 h. 30 : disques. — 21 h. 15 : M. L. — 21 h. 30 : disques. — 22 h. 15 : M. L. — 22 h. 30 : disques. — 23 h. 15 : M. L. — 23 h. 30 : disques. — 24 h. 15 : M. L. — 24 h. 30 : disques.

## RADIO STRASBOURG (349 m.)

6 h. 30 : disques. — 6 h. 40 : Musée hall.  
6 h. 45 : disques. — 7 h. 15 : La Causerie. — 9 h. 10 : disques. — 9 h. 15 : M. L. — 11 h. 15 : Gilles et Julien. — 11 h. 30 : Germaine Sablon. — 12 h. 30 : disques. — 13 h. 5 : Les Chercheurs d'or, av. P. Duc. — 13 h. 15 : A.P. — 13 h. 20 : Paroles d'ange. — 13 h. 30 : disques. — 14 h. 15 : M. L. — 14 h. 30 : disques. — 15 h. 15 : M. L. — 15 h. 30 : disques. — 16 h. 15 : M. L. — 16 h. 30 : disques. — 17 h. 15 : M. L. — 17 h. 30 : disques. — 18 h. 15 : M. L. — 18 h. 30 : disques. — 19 h. 15 : M. L. — 19 h. 30 : disques. — 20 h. 15 : M. L. — 20 h. 30 : disques. — 21 h. 15 : M. L. — 21 h. 30 : disques. — 22 h. 15 : M. L. — 22 h. 30 : disques. — 23 h. 15 : M. L. — 23 h. 30 : disques. — 24 h. 15 : M. L. — 24 h. 30 : disques.

## RADIO TOULOUSE (329 m.)

6 h. 30 : disques. — 6 h. 40 : Musée hall.  
6 h. 45 : disques. — 7 h. 15 : La Causerie. — 9 h. 10 : disques. — 9 h. 15 : M. L. — 11 h. 15 : Gilles et Julien. — 11 h. 30 : Germaine Sablon. — 12 h. 30 : disques. — 13 h. 5 : Les Chercheurs d'or, av. P. Duc. — 13 h. 15 : A.P. — 13 h. 20 : Paroles d'ange. — 13 h. 30 : disques. — 14 h. 15 : M. L. — 14 h. 30 : disques. — 15 h. 15 : M. L. — 15 h. 30 : disques. — 16 h. 15 : M. L. — 16 h. 30 : disques. — 17 h. 15 : M. L. — 17 h. 30 : disques. — 18 h. 15 : M. L. — 18 h. 30 : disques. — 19 h. 15 : M. L. — 19 h. 30 : disques. — 20 h. 15 : M. L. — 20 h. 30 : disques. — 21 h. 15 : M. L. — 21 h. 30 : disques. — 22 h. 15 : M. L. — 22 h. 30 : disques. — 23 h. 15 : M. L. — 23 h. 30 : disques. — 24 h. 15 : M. L. — 24 h. 30 : disques.

## MEUBLES URGENT

MEUBLES URGENT  
216 RUE MILLE-VA MADELINE, TEL. 55.540

## LA VERSION FRANÇAISE DU DISCOURS DE M. BECK SERA DIFFUSÉE AUJOURD'HUI

Paris, 4. — La Direction de la Radio-diffusion communique :  
Le vendredi 5 mai, la version française du discours prononcé devant le Tribunal Polonois, par M. Beck, Ministre des Affaires Étrangères de Pologne, sera diffusée à 13 h. 45 à 14 h 30 par les postes Paris P.T.T., Tour Eiffel, toutes les stations régionales ainsi que mondiales.

## CERTAINES ÉMISSIONS DE RADIO-PARIS SONT SUSPENDUES

Paris, 15. — La Direction de la Radio-diffusion communique :  
En raison des essais du nouveau poste émetteur d'Alouette le poste national de Radio-Paris a dû suspendre, provisoirement, certaines de ses émissions, au cours de la matinée.  
Pour que cette suspension ne porte le moins possible sur les auditeurs, elle a été placée aux heures de plus faible audience, et aucune modification n'a été apportée aux émissions de samedi et du dimanche.  
Les émissions seront donc suspendues dans les jours prochains : le 5 mai à 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 6 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 7 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 8 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 9 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 10 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 11 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 12 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 13 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 14 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 15 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 16 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 17 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 18 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 19 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 20 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 21 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 22 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 23 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 24 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 25 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 26 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 27 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 28 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 29 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 30 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 31 mai, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 1er juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 2 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 3 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 4 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 5 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 6 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 7 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 8 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 9 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 10 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 11 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 12 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 13 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 14 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 15 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 16 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 17 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 18 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 19 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 20 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 21 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 22 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 23 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 24 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 25 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 26 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 27 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 28 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 29 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 30 juin, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 1er juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 2 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 3 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 4 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 5 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 6 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 7 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 8 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 9 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 10 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 11 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 12 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 13 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 14 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 15 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 16 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 17 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 18 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 19 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 20 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 21 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 22 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 23 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 24 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 25 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 26 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 27 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 28 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 29 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 30 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 31 juillet, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 1er août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 2 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 3 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 4 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 5 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 6 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 7 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 8 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 9 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 10 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 11 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 12 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 13 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 14 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 15 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 16 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 17 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 18 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 19 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 20 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 21 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 22 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 23 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 24 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 25 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 26 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 27 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 28 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 29 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 30 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 31 août, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 1er septembre, de 9 h. 10 à 11 h. 50 ; le 2 septembre, de 9